

Séance du 07 Octobre 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Castel à Mme Demont ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Doucet-Joyé à Mme Boé.

ABSENTES : Mme Thicoipé, Mme Loupien-Suarès.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du conseil municipal du 31 mars 2008 (n° 2), du 24 juillet 2008 (n° 16 et 31), du 23 octobre 2008 (n° 52) et du 4 juin 2009 (n° 9).

- 13 juillet 2010 – Plaine d'Ansot – Service de transport par navette grand public et groupes – Société ATCRB / TRANSDEV – Montant estimé annuel : 25 139,00 € HT – Marché à bons de commande de deux ans reconductible 2 fois pour des périodes d'un an.

- 15 juillet 2010 – Mise à disposition d'une partie des locaux du domaine de Saint Crouts par la CABAB au profit de la commune de Bayonne pour une période d'un an à compter du 1^{er} juillet 2010 – redevance : 400 € TTC par mois à compter du 1^{er} septembre 2010.

- 16 juillet 2010 – Mise à disposition d'une partie ces locaux du domaine de Saint Crouts par la commune de Bayonne au profit de l'école Saint-Léon Le Pax pour une période d'un an à compter du 1^{er} juillet 2010 – redevance : 400 € TTC par mois à compter du 1^{er} septembre 2010.

- 16 juillet 2010 – Régie d'avances à l'Espace socio-culturel municipal des Hauts de Bayonne – avance complémentaire de 9 000 € du 19 au 31 juillet 2010.

- 16 juillet 2010 – Consultation pour garantir l'exposition temporaire « Histoires de sculptures » - Contrat d'assurance avec AMLIN France – 1 200 € TTC.

- 21 juillet 2010 – Régie d'avances des arènes – montant maximum porté à 175 000 € les jours précédant les spectacles taurins.

- 21 juillet 2010 – Risques d'annulation spectacles et dommages aux taureaux – Compagnie Allianz (M. Alain Ithurbisque agent général) pour deux ans -

* annulation spectacles - base 2010 : 597 000 € - remboursement des frais engagés : 3,60 % - pertes de recettes : 4,20 %.

* dommages aux taureaux – base 2010 : 414 615 € - taux : 4,36 %.

- 22 juillet 2010 – Etude sur l'impact économique direct, indirect et induit pour la ville de la présence d'un club de rugby professionnel – CCI de Bayonne – 15 000 € TTC.

- 23 juillet 2010 – Fourniture de plaques de rues et de numéros de voirie – Société Lacroix Signalisation – Montant estimé : 11 000 € HT pour une durée totale de 4 ans.

- 23 juillet 2010 – Prestation d'assistance dans la souscription d'un marché d'assurances garantie « dommages-ouvrage » pour l'opération de démolition partielle et reconstruction de l'immeuble sis 26 rue de Maledaille (ex propriété Canada) – Cabinet Protectas Grand Sud-Ouest – 750 € HT.

- 26 juillet 2010 – Restructuration de la maison de la vie citoyenne Quartier Balichon –

Lot 1 : Déconstruction – fondations – gros œuvre – réseaux extérieurs

TOFFOLO ALBERT SARL : 248 568,25 € HT

Lot 2 : Charpente bois – couverture - zinguerie

MCE : 47 347,00 € HT

Lot 3 : Menuiseries bois - métallerie

MCE : 140 822,13 € HT

Lot 4 : Plâtrerie - isolation

MPM : 79 946,84 € HT

Lot 5 : Chauffage – ventilation – plomberie - sanitaire

SAS HERVE THERMIQUE : 97 949,87 € HT

Lot 6 : Elévateur

ERMES : 15 200,00 € HT

Lot 7 : Electricité – courants forts et faibles

INEO AQUITAINE SUD SNC : 69 929,31 € HT

Lot 8 : Peintures – sols souples

ATLANTIC REVETEMENTS : 58 854,79 € HT

Lot 9 : Equipement office

Aucune offre n'a été remise pour ce lot. La commission déclare le lot infructueux. Une consultation sera lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

- 26 juillet 2010 – Mise à disposition de locaux du Trinquet Moderne par la commune de Bayonne au profit de M. Jean-Marie Mailharro – redevance de 2 000 € HT pour les 28, 29 juillet et 1^{er} août 2010 (Masters de pelote des fêtes).

- 27 juillet 2010 – Travaux de réparation des conduites d'eau potable – Interventions ponctuelles – Entreprise HIRIART/SOGEA – montant estimatif sur deux ans : 594 901 € HT pour deux ans – marché reconductible 2 fois pour des périodes d'un an.

- 27 juillet 2010 – Evolution du stationnement à Bayonne dans les 10 ans à venir – Diagnostic, prospective, stratégie – Entreprise ITER – 75 040 € HT.

- 30 juillet 2010 – Indemnisation relative à la prise en charge par la ville de Bayonne des formalités préalables à la délivrance des passeports et cartes d'identité – Requête en appel de la décision du tribunal administratif de Pau du 18 mai 2010 et représentation de la ville auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux : Me Barnaba.

- 03 août 2010 – Prestation de maintenance du progiciel Sage Financement – Société Sage – Avenant conclu pour un an à compter du 09/09/2010 : 280 € HT.

- 03 août 2010 – Etude de pollution des sols autour d'une ancienne décharge communale – SARL TERE0 – 1 399,00 € HT.

- 05 août 2010 - Travaux de réfection de chaussées pour les besoins de la régie municipale des eaux – Société EXEDRA SUD AQUITAINE : 194 510 € HT sur 2 ans – reconductible une fois pour une durée d'un an.

- 05 août 2010 – Ecole maternelle Aristide Briand – Remplacement des menuiseries bois et acier par PVC – Entreprise FERALU COTE BASQUE : 41 450,15 € HT.

- 05 août 2010 – Quartier Les Hauts de Bayonne – Aménagement de l'avenue Malraux et des abords du centre aquatique – Groupement SACER ATLANTIQUE/EXEDRA SUD AQUITAINE/DUBOS TP : 279 778,25 € HT.

- 06 août 2010 – Muséum d'histoire naturelle - Acceptation du don de M. Pierre Camille Leblanc – lot de 29 insectes naturalisés.

- 06 août 2010 – Muséum d'histoire naturelle - Acceptation du don de Mme Arlette Companyo-Lavocat – échantillon de bois pétrifié trouvé en Algérie vers 1970.

- 06 août 2010 – Enquête psychosociologique des rassemblements festifs du Petit Bayonne – Cabinet Michel VEUNAC : 30 000 € HT.

- 06 août 2010 – Quartier du Prissé – Etude paysagère préalable à l'urbanisation – Groupement Agence URBAINE/AMIDDEV : 33 000 € HT.

- 07 août 2010 – Muséum d'histoire naturelle - Acceptation du don de M. Jacques Marniesse – spécimen naturalisé de bouc de race « Alpine chamoisée ».

- 13 août 2010 – Contentieux Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie – Pays Basque (UMIH-PB) contre Ville de Bayonne – Requête n° 1001409-1 auprès du tribunal administratif de Pau à l'encontre de l'arrêté municipal du 11 juin 2010 relatif aux heures de fermeture des débits de boissons en centre-ville - Défense assurée par Me Jean Laveissiere.

- 13 août 2010 – Marché d'insertion sociale et professionnelle ayant pour support les opérations de gestion d'un espace naturel sensible – Atelier et chantier d'insertion MIFEN (Maison d'Initiation à la Faune et aux Espaces Naturels) – montant estimatif annuel : 20 000 € net - marché d'un an reconductible 2 fois pour des périodes d'un an.

- 26 août 2010 – Convention de servitude relative à l'enfouissement d'un câble électrique place des Gascons (parcelle AV 76) – participation de la ville aux travaux réalisés par ERdF : 6 245,42 € TTC.

- 7 septembre 2010 – Confortement du quai Amiral Lespes et reconstruction des infrastructures de la cale – Marché pour le compte de la CABAB - Entreprise HC Pyrénées : 333 735,20 € HT.

- 7 septembre 2010 – Contentieux M. Feuillade contre la Ville de Bayonne – Requête n° 01000974-1 – défense assurée directement par la Ville.

- 13 septembre 2010 – Contrats de maintenance de serveurs avec la société LES DEVELOPPEMENTS DURABLES :

- serveur de la Cyberbase du Petit-Bayonne : 2 500 € HT/an ;
- serveur de la passerelle de sécurité (qrimo) : 2 000 € HT/an ;
- serveur d'authentification de l'espace collaboratif (pilar) : 1 250 € HT/an ;
- serveur web interne (pantaleon) : 1 500 € HT/an ;
- serveur collaboratif interne de secours (médiane) : 1 500 € HT/an.

Contrats conclus pour 6 mois reconductibles 3 fois pour un an.

- 13 septembre 2010 – Stade Jean Dauger – Mission d'assistance juridique et financière à maîtrise d'ouvrage – Avenant n° 1 à la tranche conditionnelle du marché n° 09152 : Groupement cabinet Landwell & Associés (mandataire) / Société SETEC ORGANISATION / Groupe C5p GIE – pas de modification du montant.

- 15 septembre 2010 – Journées Européennes du Patrimoine 2010 – Contrat de prestation artistique pour 3 concerts au musée Bonnat - Académie Vocale et Musicale Adrien Barthe : 5 687,21 € HT.

- 15 septembre 2010 – Journées Européennes du Patrimoine 2010 – Contrat de prestation artistique pour un spectacle au jardin de la Poterne - Association Zimako Talde Koordinakuntza (ZTK Elkartea) : 2 700 € HT.

- 16 septembre 2010 – Prestations de nettoyage du stade Jean Dauger à l'occasion des matches de rugby pro de l'Aviron Bayonnais – Entreprise NETTOYAGE 2064 : 57 258 € HT par saison, soit 114 516 € HT pour la durée totale du marché (2 saisons).

- 17 septembre 2010 – Fourniture et plantation d'arbres et arbustes sur le parking de la Floride et l'avenue Follereau – SARL SEE GUICHARD : 32 250 € HT.

- 20 septembre 2010 – Convention financière relative à la réalisation des voiries primaires desservant la ZAC du Séqué à Bayonne – Participation financière de la SEPA : 1 350 000 € HT.

- 27 septembre 2010 – Marché de prestations de communication et de promotion de la commune par le rapprochement et l'association du nom et de l'image de la ville de Bayonne et de l'Aviron Bayonnais Rugby Pro – 125 500 € HT pour la saison sportive 2010/2011.

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.

Ont signé au registre les membres présents.